



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~il est saisi~~ que la Fonctionnaire déléguée est saisie ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification de permis d'urbanisation~~ permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

La demandeuse est la **SNCB NMBS société nationale des chemins de fer belges S.A.** dont les bureaux se trouvent à 1060 Saint-Gilles, rue de France 85 BTE 10.

Le terrain concerné est situé à **1330 Rixensart, rue de la Gare.**

Le projet consiste en la **construction d'un nouveau bâtiment des voyageurs** et présente les caractéristiques suivantes :

1) le projet prévoit l'aménagement de la dalle de la tranchée couverte par la construction :

- **d'un auvent de 570m² permettant :**
 - d'abriter les râteliers à vélos ;
 - d'abriter les escaliers d'accès aux quais ;
 - d'abriter les cheminements depuis le bâtiment des voyageurs vers les escaliers et les ascenseurs ;
 - d'abriter les canaux de vente et d'information aux voyageurs ;
- **d'une zone pour bâtiment des voyageurs / concessions de conception flexible pour permettre de s'adapter à l'évolution des besoins.**

2) en application de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Esther Aboin téléphone 02/654.16.50, mail urbanisme@rixensart.be.

Le dossier peut être consulté sur le site internet de la Commune de Rixensart, (www.rixensart.be/administration/services-communaux/urbanisme/) et pour les personnes qui le souhaiteraient, une consultation à l'adresse suivante : Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart est également possible, de préférence **sur rendez-vous en contactant le service par téléphone au 02/654.16.50 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@rixensart.be.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 août 2020 au 03 septembre 2020, au Collège communal :

- **par courrier ordinaire à l'adresse suivante : avenue de Merode 75 à 1330 Rixensart.**